



# VISITE GUIDÉE

## Fort de Villiers

par **Patrick COTTE**, président de l'Association de Sauvegarde du Fort de Villiers et **Pascale COTTE-MORRETON**, maire adjointe déléguée au Patrimoine historique, aux Archives, à la Documentation, au Tourisme et à la Certification de Noisy-le-Grand

Samedi 29 juin 2019  
À 10h00

# Le fort de Villiers

## Un fort à l'histoire mouvementée

Le fort de Villiers a été construit entre 1878 et 1880, afin de renforcer le système défensif de Paris.

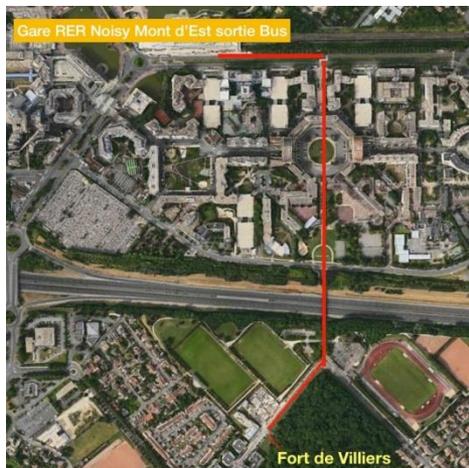
Lors de la Première Guerre mondiale, il sert de poste de tir pour la défense contre les avions du Camp Retranché de Paris.

Au sortir du conflit, il perd son usage militaire et les terrains entourant le fort sont loués pour des usages civils (cultures potagères, parcage de chevaux, stockage de matériels).

En 1955, l'édifice est mis à la disposition d'Emmaüs pour reloger des sans-abris.

Puis, à partir de 1975, le ministère de la Défense le concède à la commune de Noisy-le-Grand moyennant le gardiennage et l'entretien.

Dans les années 1980, le site change une nouvelle fois de vocation en hébergeant des associations culturelles et sportives, avant que son état de détérioration impose l'interdiction de son accès.



Depuis 2015, la nouvelle municipalité a à cœur de redonner vie à ce site emblématique. Actuellement, un projet de réhabilitation mené par de jeunes architectes est en cours via la Fondation Wilmotte.

C'est donc une **visite exceptionnelle d'un édifice en pleine résurrection, en principe fermé au public**, que nous vous proposons !

---

5 € par personne (adhérents)

10 € par personne (non adhérents)

*Visite limitée à 30 personnes*

*Inscription par ordre d'arrivée des règlements.*

Inscription et règlement par carte bleue :

[20 places disponibles, cliquez ici](#)

Inscription et règlement par chèque :

10 places disponibles, envoyer votre règlement à Patrimoine-Environnement + un e-mail à [webmaster@associations-patrimoine.org](mailto:webmaster@associations-patrimoine.org)

**Samedi 29 juin à 10h00**

Accès :

**Fort de Villiers, 11 bis rue Paul Belmondo  
93160 Noisy-le-Grand**

Accès par le RER A, arrêt Gare Noisy Mont d'Est, puis bus 310 direction les Yvris, arrêt Paul Belmondo, ou 15 minutes de marche

Ou accès en voiture, avec possibilité de se garer à proximité du fort

*Prévoir de bonnes chaussures de marche et un chapeau*

---

**Patrimoine-Environnement** : association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et des paysages dans toutes leurs diversités.

L'association conseille et assiste juridiquement ses adhérents. Elle intervient entre autre auprès des pouvoirs publics et participe aux débats nationaux.

Elle a aussi pour vocation d'informer et d'agir à travers des actions spécifiques comme par exemple l'organisation des Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins et des ateliers thématiques.

L'organisation de visites guidées lui permet à la fois de faire découvrir des lieux originaux ou méconnus et de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

**PATRI**MOINE  
Environnement  
LUR - FNASSEM

**Patrimoine-Environnement**  
6-8, passage des Deux Sœurs - 75009  
Paris  
01 42 67 84 00  
[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)